

INFORMATIONS PRATIQUES

DEAES PERPIGNAN

Dates à retenir :

Informations collectives	29/09/21 08/10/21 et 20/10/21	Début de formation	13 décembre 2021
Limite pour dépôt des dossiers de candidatures :		Fin de formation	12 décembre 2022
		5 novembre 2021	

MODALITÉS D'ACCÈS EN FORMATION ET PRÉREQUIS

Les étapes pour entrer en formation : Participer à l'information collective et de présentation du métier

- Remplir et envoyer le dossier de candidature
- Passer les sélections

MODALITÉS DE SÉLECTION

- Etre âgé de 18 ans à la date d'entrée en formation.
- Information collective → retrait du dossier → recevabilité du dossier
- Épreuve orale d'admission (suivant les cas) : un oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale. A l'issue de cette épreuve, les candidats sont classés par ordre de mérite.

Frais de dossier	50 €
Frais de commission de sélection	50 €
Frais d'inscription si candidature retenue	65 €
Formation initiale	6804 € (prise en charge pour les demandeurs d'emplois)

QUELQUES CHIFFRES

En 2020

Taux d'obtention au diplôme d'État : 92%

Taux de certification partielle : 8%.

Nombre de places : 20

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Pris en charge par nos financeurs.

Le Centre de formation, subventionné par la Région Occitanie permet la gratuité de la formation initiale. Elle s'adresse à un public en poursuite de scolarité et à des demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi.

Les personnes en Cours d'Emploi ou en Congé Individuel de Formation peuvent être intégrées hors quota, le financement interviendra alors par le biais des Fonds de formation.

CONTACTS IMPORTANTS

Modalités, inscriptions et aspects administratifs : Isabelle Fournier-Moya 04 68 34 63 62

imoya@cemea-occitanie.org

Responsable pédagogique : Christine Monzerian cmonzerian@cemea-occitanie.org

Référente Handicap sur site : Sylvie Léger sleger@cemea-occitanie.org